

# Nos financements

La Fédération Française des Diabétiques, fédération de patients au service des patients est indépendante de tout organisme public ou privé, libre vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique comme des professionnels de santé et de toute ingérence politique ou religieuse.

Cette indépendance financière est notamment garantie par des sources de financement plurielles.

50 % des fonds proviennent de la générosité **de ses donateurs particuliers.**

Les autres ressources sont les prestations de service (formations, prévention en entreprises...) et les abonnements à Equilibre, elles représentent 19 %. Ces prestations ont été développées afin de préserver la pérennité de la structure et de limiter le caractère fluctuant et incertain des legs et des dons manuels.

Les subventions publiques représentent quant à elles 15 % des ressources de la Fédération et permettent de financer la coordination du programme d'accompagnement de patient à patient, formation des bénévoles...

Les autres fonds privés représentent 15 %.

Retrouvez toutes les actions menées sur l'année 2016 dans l'Essentiel 2016